

GROUP

14

HERBICIDE



# CELERIX EC

## EMULSIFIABLE CONCENTRATE COMMERCIAL (AGRICULTURAL)

For Listed Weed Control in Fallow Systems, Preplant  
Burndown, Hooded Sprayer Applications, and Harvest  
Aid Applications

ACTIVE INGREDIENT: Carfentrazone-ethyl ..240 g/L

REGISTRATION NUMBER: 35604

PEST CONTROL PRODUCTS ACT

### CAUTION

EYE AND SKIN IRRITANT

READ THE LABEL AND ATTACHED  
BOOKLET BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

For Chemical Emergency:

Spill, Leak, Fire, Exposure,  
or Accident, Call CHEMTREC

1-800-424-9300

Lot No.: See container

Net Contents: 1.2 L

## CENTRÉ ÉMULSIONNABLE COMMERCIAL (AGRICOLE)

Pour la suppression des mauvaises herbes indiquées  
sur la présente étiquette dans les systèmes en jachère,  
le brûlage en présemis, les traitements à l'aide d'un  
pulvérisateur muni d'écrans de réduction de la dérive  
et les traitements d'aide à la récolte

PRINCIPE ACTIF : Carfentrazone-éthyle .....240 g/L

No D'HOMOLOGATION : 35604

LOI SUR LES PRODUITS ANTI PARASITAIRES

### ATTENTION

IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU  
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET

CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS

Distributed by:

Tide International Canada, Inc.

245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,

Guelph, Ontario,

N1C 0A1

+1-866-699-7717

En cas d'urgence chimique :

déversement, fuite, incendie,

exposition ou accident,

appelez CHEMTREC

1-800-424-9300.

N° de lot : Voir conteneur

CONTENU NET : 1.2 L





GROUP

14

HERBICIDE



# CELERIX EC

EMULSIFIABLE CONCENTRATE  
COMMERCIAL (AGRICULTURAL)

For Listed Weed Control in Fallow Systems, Preplant Burndown, Hooded Sprayer Applications, and Harvest Aid Applications

ACTIVE INGREDIENT: Carfentrazone-ethyl.....240 g/L

REGISTRATION NUMBER: 35604 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

CAUTION

EYE AND SKIN IRRITANT

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

Distributed by:

Tide International Canada, Inc.  
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,  
Guelph, Ontario,  
N1C 0A1

+1-866-699-7717

Net Contents: 1.2L

Lot No.: See container

For Chemical Emergency: Spill, Leak, Fire, Exposure, or Accident,  
Call CHEMTREC 1-800-424-9300



## TABLE OF CONTENTS

GENERAL INFORMATION .....	6
SECTION 1: NOTICE TO USER .....	6
SECTION 2: PRODUCT INFORMATION .....	6
SAFETY AND HANDLING .....	7
SECTION 3: PRECAUTIONS, PROTECTIVE CLOTHING and EQUIPMENT PRECAUTIONS .....	7
SECTION 4: ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS .....	8
SECTION 5: FIRST AID AND TOXICOLOGICAL INFORMATION .....	9
SECTION 6: STORAGE .....	10
SECTION 7: DISPOSAL .....	10
DIRECTIONS FOR USE .....	12
SECTION 8: WEEDS AND CROP USES SECTION .....	12
SECTION 8.1: WEEDS CONTROLLED .....	12
SECTION 8.2: PREPLANT BURNDOWN AND FALLOW SYSTEMS .....	15
SECTION 8.3: HOODED SPRAYER APPLICATIONS .....	24
CELERIX EC USE RATES FOR HOODED SPRAYER APPLICATIONS .....	26
SECTION 8.4: SUCKER MANAGEMENT .....	28
SECTION 8.5: PRIMOCANE CONTROL IN CROP SUBGROUP 13-07A CANEBERRY:30 .....	30
SECTION 8.6: HARVEST AID TREATMENT .....	31
ADJUVANT RECOMMENDATIONS FOR HARVEST AID TREATMENT .....	35

SECTION 8.7: PREHARVEST INTERVALS FOR HOODED APPLICATIONS AND HARVEST AID .....	36
SECTION 9: APPLICATION INFORMATION .....	38
SECTION 9.1: GENERAL APPLICATION INSTRUCTIONS GROUND APPLICATION .....	38
SECTION 9.2: SPRAY BUFFER ZONE FOR GROUND APPLICATION .....	44
SECTION 9.3: CROP ROTATION RESTRICTIONS .....	45
SECTION 10: MIXING AND LOADING INSTRUCTIONS .....	46
SECTION 11: SPRAYER CLEANUP .....	48
SECTION 12: RESISTANCE-MANAGEMENT RECOMMENDATIONS .....	50

## **GENERAL INFORMATION**

### **SECTION 1: NOTICE TO USER**

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

### **SECTION 2: PRODUCT INFORMATION**

CELERIX EC is an emulsifiable concentrate formulation. CELERIX EC is to be mixed with water and listed adjuvants and applied to labelled crops or sites.

CELERIX EC used as directed will provide selective post- emergence control of broadleaf weeds, weed burndown prior to planting and defoliate/desiccate labelled crops as a harvest aid.

Weed control is optimized when the product is applied to actively growing weeds up to 10 cm in height, or as specified. CELERIX EC is a contact herbicide. Within a few hours following application, the foliage of susceptible weeds shows signs of desiccation, and in subsequent days, necrosis and death of the plant occur.

Extremes in environmental conditions such as temperature, moisture, soil conditions, and cultural practices may affect the activity of CELERIX EC. Under warm moist conditions, herbicide symptoms may be accelerated. While under very dry conditions, the expression of herbicide symptoms may be reduced as weeds hardened off by drought are less susceptible to CELERIX EC.

CELERIX EC is rapidly absorbed through the foliage of plants. To avoid significant crop response, applications should not be made within 6 to 8 hours of either rain or irrigation or when heavy dew is present on the crop. Due to environmental conditions and with certain spray tank additives, some herbicidal symptoms may appear on the crop.

## **SAFETY AND HANDLING**

### **SECTION 3: PRECAUTIONS, PROTECTIVE CLOTHING and EQUIPMENT PRECAUTIONS**

**KEEP OUT OF THE REACH OF CHILDREN. HAZARDS TO HUMANS AND DOMESTIC ANIMALS**

Caution. Harmful if swallowed, absorbed through the skin or inhaled. Causes moderate eye irritation. Avoid breathing vapours. Avoid contact with eyes, skin or clothing. Wash thoroughly with soap and water after handling. Do not use or store near heat or open flame.

### **PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT**

Mixers and loaders must wear long-sleeved shirt, long pants, chemical resistant gloves, and shoes plus socks. Applicators must wear long-sleeved shirt, long pants and shoes plus socks.

Discard clothing and other absorbent materials that have been drenched or heavily contaminated with this product. Do not reuse them. Follow manufacturer's instructions for cleaning/maintaining PPE. If no such instructions for washables, use detergent and hot water.

Keep and wash PPE separately from other laundry. Remove clothing immediately if pesticide gets inside. Then wash thoroughly and put on clean clothing.

#### **SECTION 4: ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS**

TOXIC to non-target terrestrial and aquatic plants. Observe spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE. This product contains aromatic petroleum distillates which are toxic to aquatic organisms.

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay.

Avoid application when heavy rain is forecast.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body.

## **SECTION 5: FIRST AID AND TOXICOLOGICAL INFORMATION**

If Inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor IMMEDIATELY for further treatment advice.

If on Skin or Clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15 to 20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If in Eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15 to 20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If Swallowed: Call a poison control centre or doctor IMMEDIATELY for treatment advice.

Contains petroleum distillates. Do not induce vomiting unless told to do so by the poison control centre or doctor. Do not give any liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

Take the container label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

## **TOXICOLOGICAL INFORMATION**

Note to Physician: CELERIX EC is expected to have low oral and dermal toxicity, and moderate inhalation toxicity. It is expected to be slightly irritating to the skin and minimally irritating to the eyes. Treatment is otherwise controlled by removal of exposure followed by symptomatic and supportive care. This product contains petroleum distillates. Vomiting may cause aspiration pneumonia.

## **SECTION 6: STORAGE**

Store this product away from food and feed. Not for use or storage in or around the home. Store in original containers only. Store in a cool, dry place and avoid excess heat. Carefully open containers. After partial use, replace lids and close tightly. Isolate CELERIX EC in storage to prevent contamination of other pesticides, fertilizers, water, food or animal feeds. In case of spill, avoid contact, isolate area and keep out unprotected persons and animals. Confine spills.

## **SECTION 7: DISPOSAL**

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

Recyclable Containers:

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.

Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

**Returnable Containers:**

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

**Refillable Containers:**

For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

## **DIRECTIONS FOR USE**

DO NOT APPLY BY AIR.

### **SECTION 8: WEEDS AND CROP USES SECTION**

#### **SECTION 8.1: WEEDS CONTROLLED**

When used as directed, CELERIX EC will provide control of the listed weeds up to ten (10) cm in height, or as specified.

Weeds Controlled	CELERIX EC Use Rate
Lamb's-quarters, common (up to 7.5 cm tall)	
Morning glory (up to 3 leaves)	
Nightshade, Eastern black	
Pigweed, redroot	
Velvetleaf	
Waterhemp, tall (up to 5 cm tall)	36.5 mL/Ha

Weeds Controlled	CELERIX EC Use Rate
All the weeds controlled at 36.5 mL per hectare plus the weeds listed below:	
Lamb's-quarters, common	
Mallow, round-leaved	
Morning glory	
Nightshade, hairy	
Pennycress, field (stinkweed)	
Pigweed, prostrate	
Pigweed, smooth	
Pigweed, tumble	58 mL/Ha

Weeds Controlled	CELERIX EC Use Rate
Purslane, common	
Smartweed, Pennsylvania (seedling)	
Mustard, tansy	
Waterhemp, tall	
All the weeds controlled at 58 mL per hectare plus the weeds listed below:	
Carpetweed	
Cocklebur	
Jimsonweed	
Kochia	
Nightshade, Eastern black	73 mL/Ha

Weeds Controlled	CELERIX EC Use Rate
Canola, volunteer, including glyphosate-tolerant	
All the weeds controlled at 73 mL per hectare plus the weeds listed below:	
Burclover	
Lettuce, prickly	
Mallow, Venice (up to 5 cm tall)	
Spurry, corn	117 mL/Ha

## **SECTION 8.2: PREPLANT BURNDOWN AND FALLOW SYSTEMS**

### **PREPLANT BURNDOWN**

CELERIX EC may be used for preplant burndown applications in crops from the crop groups listed below as well as potatoes.

Crop Subgroup 6: Legume Vegetable (Succulent or dried) (bean (Lupinus spp. includes grain lupin, sweet lupin, white lupin, and white sweet lupin; Phaseolus spp. includes field bean, kidney bean, lima bean (dry), navy bean, pinto bean, runner bean, snap bean, tepary bean, wax bean; Vigna spp. includes adzuki bean, asparagus bean, blackeyed pea, catjang, Chinese longbean, cowpea, Crowder pea, moth bean, mung bean, rice bean, southern pea, urd bean, yardlong bean); broad bean; chickpea; lentil; pea (Pisum spp. includes dwarf pea, edible-pod pea, English pea, field pea, garden pea, green pea, snow pea, sugar snap pea); soybean)

Crop Group 8: Fruiting Vegetables (Except Cucurbits) (transplanted only) (eggplant; groundcherry; pepino; pepper (includes bell pepper, chili pepper, cooking pepper, pimento, sweet pepper); tomatillo; tomato)

Crop Group 9: Cucurbit Vegetables (transplanted only) (citron melon; cucumber; gherkin; Momordica spp. (includes bitter melon, Chinese cucumber); muskmelon (includes true cantaloupe, cantaloupe, casaba melon, crenshaw melon, golden pershaw melon, honeydew melon, honey ball melon, mango melon, Persian melon, pineapple melon, Santa Claus melon, snake melon); pumpkin; squash, summer (includes crookneck squash, scallop squash, straightneck squash, vegetable marrow, zucchini); squash, winter (includes butternut squash, calabaza, hubbard squash, acorn squash, spaghetti squash); watermelon (includes hybrids and/or varieties of *Citrullus lanatus*))

Crop Group 15: Cereal Grains (barley; buckwheat; corn (includes sweet corn and field corn); millet, pearl; millet, proso; oats; popcorn; rye; sorghum; teosinte; triticale; wheat)

Crop Group 20: Oilseeds (rape seed; rape seed, Indian; mustard seed, Indian; mustard seed, Field; mustard seed; flax; sunflower; safflower)

## FALLOW SYSTEMS

CELERIX EC may be utilized in Fallow Cropping Systems where crops are seeded and harvested in alternate years for soil moisture conservation.

## CELERIX EC USE RATES FOR PRE-PLANT BURNDOWN AND FALLOW SYSTEMS

Apply CELERIX EC for pre-plant burndown and fallow system at up to 117 mL per hectare except for sorghum where CELERIX EC may be applied for pre-plant burndown at up to 73 mL. For optimum performance, make application to actively growing weeds up to 10 cm high, or as specified.

Coverage of the weeds is essential for good control.

## CROPS, USE RATES, TANK MIXES

### TANK-MIXES:

## CELERIX EC PLUS GLYPHOSATE

Apply CELERIX EC at 36.5-73 mL per hectare in combination with registered glyphosate products at 450-900 grams of ai/ha.

Use 100 L/ha water and ensure good coverage for maximum performance.

This tank mix will control weeds listed on this label, corresponding to the rate of CELERIX EC applied, as well as those listed in the following table:

Rate of Glyphosate	Weeds controlled
450 g ae/ha <sup>1</sup>	Green foxtail
	Lady's thumb
	Volunteer barley
	Volunteer wheat
	Wild mustard
	Wild oats
450-685 g ae/ha <sup>1</sup>	Weeds controlled by the 450 g ae/ha rate plus:

	Canada fleabane (less than 8 cm in height)
	Common ragweed (less than 8 cm in height)
	Downy brome
	Giant foxtail
	Hemp nettle
	Persian darnel
	Volunteer flax
	Narrow-leaved hawk's beard <sup>2</sup>
	Wild buckwheat <sup>3</sup>
810 g ae/ha <sup>1</sup>	Weeds controlled by the 450-685 g ae/ha rate plus:
	Annual bluegrass
	Annual sow thistle
	Crab grass

	Narrow-leaved vetch
	Prickly lettuce
900 g ae/ha <sup>1</sup>	Weeds controlled by the 810 g ae/ha rate plus:
	Canada thistle (rosette stage; summerfallow)
	Dandelion (less than 15 cm)
	Quackgrass (light to moderate infestations, 3-4 green leaves or more)

<sup>1</sup> Weeds up to 15 cm in height are controlled by this rate unless otherwise specified

<sup>2</sup> Narrow-leaved hawk's-beard use 450 g ae/ha if less than 8cm in height or 685 g ae/ha if 8-15 cm

<sup>3</sup> Wild buckwheat use 450 g ae/ha if less than 3 leaves or 685 g ae/ha if 3-4 leaf stage

#### CELERIX EC PLUS 2,4-D ESTER

Apply CELERIX EC at 36.5-73 mL per hectare in combination with registered 2,4-D Ester products at 560 grams of ai/ha for control of weeds listed below.

Use 100 L/ha water and ensure good coverage for maximum performance.

Buckwheat, wild	Morning glory
Kochia	Pennycress, field (stinkweed)
Lettuce, prickly	Shepherd's-purse
Lamb's-quarters, common	Smartweed, Pennsylvania
Horsetail	Mustard, tansy
Thistle, Russian	
Canola, volunteer, including glyphosate-tolerant	

## CELERIX EC PLUS PYROXASULFONE FOR GLYPHOSATE TOLERANT CORN AND SOYBEANS

Apply CELERIX EC at 36.5 – 73 mL per hectare in combination with Pyroxasulfone 85 WG Herbicide at 118 grams per hectare for early season control of the following weeds. A planned in-crop application of glyphosate should follow this use for season long

control.

Use 100 L/ha water and ensure good coverage for maximum performance.

Lamb's-quarters, common
Pigweed, redroot
Pigweed, green
Ragweed, common
Foxtail, green

CELERIX EC PLUS BROMOXYNIL CONTAINING PRODUCTS FOR BURNDOWN  
CONTROL OF VOLUNTEER CANOLA(ALL TYPES)

Apply CELERIX EC at 36.5 – 73 ml per hectare in combination with listed bromoxynil  
products at 140 grams a.i. per hectare.

CELERIX EC + bromoxynil products will control volunteer canola (all types including

Liberty Link, Clearfield, and Roundup Ready) from cotyledon stage up to the 4-leaf stage.

Use 100 L/ha water and ensure good coverage for maximum performance.

See table below for rates of bromoxynil containing products based on concentration:

Products	Rate/Hectare
235 g/L Nufarm Koril 235	600 ml
240 g/L IPCO Brotex 240	584 ml

#### ADJUVANT RECOMMENDATIONS FOR PRE-PLANT BURNDOWN AND FALLOW SYSTEMS

When using CELERIX EC alone, use Agral 90 or Ag-Surfat 0.25% v/v (0.25 litres per 100 litres of spray solution) or use Merge at 1% v/v (1 litre per 100 litres of spray solution).

### **SECTION 8.3: HOODED SPRAYER APPLICATIONS**

CELERIX EC must be applied to the row middles of the following emerged crops from crop groups listed below as well as grapes and strawberries using hooded sprayers in accordance with specific information in the Directions for Use section:

Crop Group 1: Root and Tuber Vegetables (Chinese artichoke; Jerusalem artichoke; garden beet; sugar beet; edible Burdock; carrot; celeriac; turnip-rooted chervil; chicory; ginseng; horseradish; turnip-rooted parsley; parsnip; potato; radish; oriental radish; rutabaga; salsify; black salsify; Spanish salsify; sweet potato; turnip)

Crop Group 3: Bulb Vegetables (garlic; great-headed garlic; leek; dry bulb onion; green onion; Welch onion; shallot)

Crop Group 4: Leafy Vegetables (Except Brassica Vegetables) (arugula; celery; Chinese celery; edible-leaved chrysanthemum; garland chrysanthemum; corn salad; garden cress; upland cress; dock; endive; Florence fennel; head lettuce; leaf lettuce; parsley; garden purslane; winter purslane; radicchio; rhubarb; spinach; Swiss chard)

Crop Group 5: Brassica (Cole) Leafy Vegetables (broccoli; Chinese broccoli; raab broccoli; Brussels sprouts; cabbage; Chinese cabbage (bok choy); Chinese cabbage (napa); Chinese mustard cabbage; cauliflower; cavalo broccolo; collards; kale; kohlrabi;

mizuna; mustard greens; mustard spinach; rape greens)

Crop Subgroup 6: Legume Vegetable (Succulent or dried) (bean (Lupinus spp. includes grain lupin, sweet lupin, white lupin, and white sweet lupin; Phaseolus spp. includes field bean, kidney bean, lima bean (dry), navy bean, pinto bean, runner bean, snap bean, tepary bean, wax bean; Vigna spp. includes adzuki bean, asparagus bean, blackeyed pea, catjang, Chinese longbean, cowpea, Crowder pea, moth bean, mung bean, rice bean, southern pea, urd bean, yardlong bean); broad bean; chickpea; lentil; pea (Pisum spp. includes dwarf pea, edible-pod pea, English pea, field pea, garden pea, green pea, snow pea, sugar snap pea); soybean)

Crop Group 8: Fruiting Vegetables (Except Cucurbits) (transplanted only) (eggplant; groundcherry; pepino; pepper (includes bell pepper, chili pepper, cooking pepper, pimento, sweet pepper); tomatillo; tomato)

Crop Group 9: Cucurbit Vegetables (transplanted only) (citron melon; cucumber; gherkin; *Momordica* spp. (includes bitter melon, Chinese cucumber); muskmelon (includes true cantaloupe, cantaloupe, casaba, crenshaw melon, golden pershaw melon, honeydew melon, honey balls, mango melon, Persian melon, pineapple melon, Santa Claus melon, snake melon); pumpkin; squash, summer (includes crookneck squash, scallop squash, straightneck squash, vegetable marrow, zucchini); squash,

winter (includes butternut squash, calabaza, hubbard squash, acorn squash, spaghetti squash); watermelon (includes hybrids and/or varieties of *Citrullus lanatus*)

Crop Group 11: Pome Fruits (apple; crabapple; mayhaw; pear; pear, oriental; quince)

Crop Group 12: Stone Fruits (apricot; sweet cherry; tart cherry; nectarine; peach; plum; Chickasaw plum; Damson plum; Japanese plum; plumcot; prune (fresh))

Crop Group 13: Berries (blackberry includes bingoberry, black satin berry, boysenberry, Cherokee blackberry, Chesterberry, Cheyenne blackberry, coryberry, darrowberry, dewberry, Dirksen thornless berry, Himalayaberry, hullberry, Lavacaberry, lowberry, Lucretiaberry, mammoth blackberry, marionberry, nectarberry, olallieberry, Oregon evergreen berry, phenomenal berry, rangeberry, ravenberry, rossberry, Shawnee blackberry, youngberry, and varieties and/or hybrids of these); blueberry; currant; elderberry; gooseberry; huckleberry; loganberry; raspberry, black and red)

### **CELERIX EC USE RATES FOR HOODED SPRAYER APPLICATIONS**

CELERIX EC must be applied with hooded sprayers to control labelled weeds between the rows of the below listed emerged crops. This treatment must be made to crops grown in rows, and includes crops grown in rows where mulch or plastic barriers are used as a weed control tool in the drill or plant line. CELERIX EC may be applied at use

rates 37-117mL in a minimum of 100 litres per hectare of spray solution.

Hooded sprayers must be designed, adjusted and operated in such a manner as to totally enclose the spray nozzles, tips and pattern and to prevent any spray deposition to green stem tissue, foliage, blooms or fruit of the crop being treated.

**PRECAUTIONS:** Crop injury will occur when spray is allowed to come in contact with the green stem tissue, leaves, blooms or fruit of the crop.

Sprayers shall not be operated at more than eight (8) km/h in order to minimize vertical movement of the sprayer during application, including the bouncing or raising of the equipment. Use extreme care in applying to fields where the soil surface is uneven, has deep furrows, drains or other contours that disturb the adjustment and positioning of the spray equipment and/or the spray pattern. Applications must not be made when windy conditions may result in spray deposition onto sensitive plants or plant parts.

For optimum performance, make application to actively growing weeds up to 10 cm tall, or as specified.

Coverage of the weeds is essential for good control.

#### ADJUVANT RECOMMENDATIONS FOR HOODED SPRAYER APPLICATIONS

Use Agral 90 or Ag-Surf at 0.25% v/v (0.25 litres per 100 litres of spray solution) or use Merge at 1% v/v (1 litre per 100 litres of spray solution).

**NOTICE TO USER: READ THE FOLLOWING BEFORE USING THIS PRODUCT FOR THE INDICATED SPECIAL USE APPLICATIONS:**

The DIRECTIONS FOR USE for the uses described in this section of the label were developed by persons other than Tide International Canada, Inc. under the User Requested Minor Use Label Expansion program. For these uses, Tide International Canada, Inc. has not fully assessed performance (efficacy) and/or crop tolerance (phytotoxicity) under all environmental conditions or for all crop varieties when used in accordance with the label. The user should test the product on a small area first, under local conditions and using standard practices, to confirm the product is suitable for widespread application.

**SECTION 8.4: SUCKER MANAGEMENT**

General Information:

Directions for Use:

**HOPS**

Timing and Method of Application:

Post-Directed Application for Sucker Management:

CELERIX EC is a contact herbicide for directed spray application to the basal portion of the hop plant for the management of sucker growth. Apply CELERIX EC at 150 mL product per ha per application in a minimum of 200 litres per ha of spray solution by boom-type ground application equipment only to the basal portion of the hop plant (approximately the lower 45 cm) and to the sucker mat which extends from the base of the plant to approximately 45 to 60 cm into the row. Maximum 2 applications per year. Allow 14 days between treatments of CELERIX EC.

**Adjuvant Requirements:**

Coverage is essential to obtain good basal growth management. Apply with an adjuvant such as Agral 90 or Ag-Surf at 0.25% v/v (0.25 litres per 100 litres of spray solution) or use Merge at 1% v/v (1 litre per 100 litres of spray solution).

**Postemergent Control of Broadleaf Weeds:**

Apply CELERIX EC using shielded sprayers or hooded sprayers to control emerged and actively growing broadleaf weeds within or between the rows of the crop. Refer to Hooded Sprayer Applications section of this label. Make only one application per year for postemergent control of broadleaf weeds. Refer to Section 8.1 for rates and list of weeds controlled.

**Precautions:**

Extreme caution must be taken during application to avoid upward drift of the spray solution and contact with the highly susceptible new growth. Avoid applications until newly trained vines have developed sufficient barking to avoid damage to the stem and are high enough up the string to avoid contact with the apical bud.

Restrictions:

Do not apply CELERIX EC using air blast or air assisted sprayers.

Do not apply within 7 days of harvest. Do not apply through any type of irrigation system.

DO NOT enter or allow worker entry into treated areas during the restricted entry interval (REI) of 12 hours.

**SECTION 8.5: PRIMOCANE CONTROL IN CROP SUBGROUP 13-07A CANEBERRY:**

**DIRECTIONS FOR USE:**

Apply CELERIX EC for control of primocanes at a rate of 150 ml/ha.

Apply when primocanes are approximately 13 cm in height. Treat when the tissue is young and not mature and/ or hardened off. Do not allow spray to contact fruit, foliage, or green bark.

The method of application is a post- emergence directed application using banded boom sprayer Use Agral 90 or Ag-Surf at 0.25% v/v (0.25 litres per 100 litres of spray

solution) or use Merge at 1% v/v (1 litre per 100 litres of spray solution).

Maximum 2 applications per year.

Preharvest interval is 30 days. DO NOT enter or allow worker entry into treated areas during the restricted entry interval (REI) of 12 hours.

## **SECTION 8.6: HARVEST AID TREATMENT**

CELERIX EC may be applied prior to harvest to crops from the crop subgroup listed below as well as potatoes, soybeans, barley, millet, oats, sorghum, triticale and wheat. Refer to the PHI table for appropriate application.

### **CELERIX EC USE RATES FOR HARVEST AID TREATMENT**

Apply CELERIX EC at 73-117 mL per hectare, except for sorghum where the maximum rate is 73 mL per hectare. Apply CELERIX EC at 233-350 mL per hectare for potatoes, where the first application maximum rate is 350 mL per hectare.

### **CELERIX EC TANK MIXES FOR HARVEST AID TREATMENT**

CELERIX EC at 73-117 mL/ha may be tanked-mixed with 900 g a.e./ha of glyphosate (present as isopropylamine salt or potassium salt, registered for pre- harvest use on small grains and crop sub-group 6-C listed below) to control additional weeds and provide more complete harvest aid burn-down. When tank mixing, read and follow all harvest aid label directions for all products used. Make applications in spray volumes

sufficient to provide complete coverage of foliage. Use a minimum of 100 litres of water. DO NOT apply the tank mix to crops if grown for seed production.

**Small Grains (barley, millet, oats, sorghum and wheat)**

CELERIX EC when tank mixed with glyphosate (present as isopropylamine salt or potassium salt, registered for pre-harvest use on barley, millet, oats, sorghum or wheat), can be used as a desiccant to dry immature green crop and green weeds to advance harvest dates of small grains. This tank mix application used for crop desiccation should be made when grain moisture is less than 30% (hard dough stage; a thumbnail impression remains on seed). The use of CELERIX EC will not speed up the maturity of green crops.

**Crop Subgroup 6-C: Dried shelled pea and bean (except lentil and soybean) dried cultivars of bean:** (Lupinus spp. includes grain lupin, sweet lupin, white lupin, and white sweet lupin; Phaseolus spp. includes field bean, kidney bean, lima bean (dry), navy bean, pinto bean, tepary bean; Vigna spp. includes adzuki bean, blackeyed pea, catjang, cowpea, Crowder pea, moth bean, mung bean, rice bean, southern pea, urd bean); broad bean (dry); chickpea; pea (Pisum spp. includes field pea).

Make application when the crop is mature and the grain has begun to dry down, or according to Agriculture and Agri-Food Canada recommendations in the use area.

CELERIX EC when tank mixed with glyphosate (present as isopropylamine salt or potassium salt, registered for pre-harvest use on crops within crop sub- group 6-C), can be used as a desiccant to dry immature green material at top of dry bean and pea crops and immature green weeds to advance harvest dates. This tank mix application used for crop dessication should be made when grain moisture of dry bean and dry pea is less than 30%. Apply to dry bean when 80-90% of bean leaves have fallen and pods are mature (yellow to brown in colour).

Apply to dry pea when the majority (75% - 80%) of the pods are brown, the bottom pods are ripe and the pea seeds have detached from the pods. The use of CELERIX EC will not speed up the maturity of green crops.

#### HARVEST AID IN POTATOES

CELERIX EC can be applied foliarly to potatoes in senescence and will provide adequate desiccation of potato foliage and vines. CELERIX EC will also desiccate late season susceptible broadleaf weeds to aid in tuber harvest. Adequate desiccation is generally achieved within 14 days after the initial treatment is applied. If the potato crop is in the active vegetative growth stage when desiccation is initiated, two applications may be required to provide desiccation of leaf and stem tissue. Dense potato canopy, large plant size, and environmental conditions not conducive to product absorption or activity will reduce initial application efficacy and increase the need for a second application. If a second application is necessary, apply at 7 to 14 days after the first

application. **Thorough coverage of the potato plant to be desiccated is essential.** Use a sufficient volume of water to obtain thorough coverage of the potato leaves and vines. For optimum results, apply CELERIX EC when the potato crop is in the early stages of natural senescence.

For potato burndown harvest aid, apply CELERIX EC as a broadcast spray at a rate of 233-350 mL per hectare in spray volume sufficient to provide complete coverage of potato foliage. If a second burndown application is required for potatoes, use a second application of CELERIX EC at 233-350 ml/ha, where the maximum rate is 350 ml/ha, when needed, or use Reglone Desiccatant at the rates listed on the label. Make applications in spray volumes sufficient to provide complete coverage of foliage. Use a minimum of 100 litres of water.

For potato burndown harvest aid, use a labeled adjuvant listed in the directions for use section of this label below at a maximum rate of 2 liters per 100 liters of water. Thorough coverage is necessary for burndown of potato foliage and stems.

CELERIX EC may be used alone or as a tank mixture with other potato harvest aids as a desiccant prior to harvest. When tank mixing CELERIX EC with Reglone Desiccatant use CELERIX EC at a rate of 233-350 mL/ha plus Reglone Desiccatant at a rate of 1.25-2.3 L/ha. Should a second application be necessary, apply CELERIX EC at a rate of 233-350 mL/ha either alone or as a tank-mix with Reglone Desiccatant at a rate of 1.25L/ha.

Apply CELERIX EC in at least 200 litres of water per hectare using nozzles delivering medium droplet size in the 200 – 400 micron range, and not coarse droplets. Select a spray pressure between 210 to 420 kPa measured at the nozzle to obtain a droplet size of approximately 200-400 microns.

Vary the spray volume and spray pressure as indicated by the density of the potato canopy and vines to assure thorough spray coverage. Increase the spray volume and pressure if the potato canopy is dense or under cool, cloudy or dry conditions. Increased spray volumes will enhance performance.

If Turbo TeeJet® nozzles are used, a spray pressure of 420 kPa or more will be required to obtain thorough coverage. Do not apply when winds are gusty, changing direction by more than 30 degrees, having speed changer of greater than 8 kph or prone to cause herbicide drift from desired target, particularly when high spray pressures are utilized.

#### **ADJUVANT RECOMMENDATIONS FOR HARVEST AID TREATMENT**

Use Agral 90 or Ag-Surf at 0.25% v/v (0.25 litres per 100 litres of spray solution) or use Merge at 1% v/v (1 litre per 100 litres of spray solution). The use of Agral 90 is not recommended in the spray mixture of CELERIX EC + Reglone Desiccant for use on potatoes except in the prairie provinces.

## SECTION 8.7: PREHARVEST INTERVALS FOR HOODED APPLICATIONS AND HARVEST AID

Refer to the crop section of this label for specific product use directions.

Preharvest Intervals (PHI) or Maximum Growth Stage for CELERIX EC Applications	
Crop/Crop Group/Crop Subgroup	PHI (Days Before Harvest)
Vegetables, root (Subgroups 1A and 1B)	1
Vegetables, bulb (Group 3)	1
Vegetables, leafy (Group 4) except Brassica	1
Vegetables, brassica (Group 5) (cole) leafy	1
Vegetables, legume (Group 6)	1
Vegetables, fruiting; (Group 8) except cucurbits	1

Vegetables, cucurbit (Group 9)	1
Bushberry (Subgroup 13B)	1
Vegetables, tuberous and corm (Subgroups 1C and 1D)	7
Pome fruit (Group 11)	3
Stone fruit (Group 12)	3
Caneberry (Subgroup 13A)	15
Strawberries	1
Grape	3
Sorghum (harvest aid)	3
Barley (harvest aid)	3

Millet (harvest aid)	3
Oats (harvest aid)	3
Triticale (harvest aid)	3
Wheat (harvest aid)	3
Soybean (harvest aid)	3
Potato (harvest aid)	7
Dried shelled peas and beans (Crop Subgroup 6-C (harvest aid))	3

## **SECTION 9: APPLICATION INFORMATION**

### **SECTION 9.1: GENERAL APPLICATION INSTRUCTIONS GROUND APPLICATION**

Use a boom and nozzle sprayer equipped with the appropriate nozzles, spray tips and screens adjusted to provide optimum spray distribution and coverage at the appropriate operating pressures. Use nozzles that produce minimal amounts of fine spray droplets.

Do not exceed 210 kPa spray pressure, unless otherwise required for optimal drift reduction nozzle performance.

Apply in a minimum of 100 litres of spray volume per hectare. Use higher spray volumes when there is a dense weed population or dense crop canopy. Adjust sprayers to position spray tips no lower than 45 cm above the crop.

Hooded sprayers must be designed and operated so as to totally enclose the spray nozzles and tips and spray pattern and prevent any spray deposition to the crop being treated.

**PRECAUTIONS:** Crop injury will occur when spray is allowed to come in contact with the green stem tissue, leaves, blooms or fruit of the crop.

Use ground sprayers designed, calibrated and operated to deliver uniform spray droplets to the targeted plant or plant parts. Adjust sprayer nozzles to achieve uniform plant coverage. Overlaps and slower ground speeds (caused by continuing to spray while starting, stopping or turning) may result in higher application rates and possible crop response.

#### TANK MIXTURES

CELERIX EC may be tanked-mixed with Pyroxasulfone 85 WG Herbicide, Nufarm Koril

235, IPCO Brotex 240 or 2, 4-D Ester to control additional weeds in the pre-plant burn-down application. When tank mixing, read and follow all label directions for all products used.

#### ADJUVANT USE REQUIREMENTS

A spray adjuvant product must be used in the spray solution with CELERIX EC for optimum performance, when used alone. Refer to the specific crop use section of this label for adjuvant choices and use rates.

#### METHODS OF APPLICATION

CELERIX EC is a versatile product with several different application options to achieve weed control or plant desiccation results. If CELERIX EC is being applied in standing crop situations, application methods and adjustments must be precise to prevent potential crop injury.

Harvest Aid and Pre-plant burndown applications are permitted, where noted in the Directions for Use section of the label.

Hooded Sprayer applications may be made to many labelled crops as noted in the Directions for Use section of the label. Hooded sprayers must be designed and operated so as to totally enclose the spray nozzles and tips and spray pattern and

prevent any spray deposition to the crop being treated.

## SPRAY DRIFT MANAGEMENT

AVOIDING SPRAY DRIFT AT THE APPLICATION SITE IS THE RESPONSIBILITY OF THE APPLICATOR AND THE GROWER.

The interaction of many equipment and weather related factors determine the potential for spray drift. The applicator and the grower are responsible for considering all these factors when making decisions.

The following drift management requirements must be followed to avoid off-target movement from applications to agricultural field crops.

### Information on Droplet Size

The most effective way to reduce drift potential is to apply large droplets. The optimum drift management strategy is to apply the largest droplets that provide sufficient coverage and performance. Applying larger droplets reduces drift potential, but will not prevent drift when applications are made improperly, or under unfavourable environmental conditions.

(See Wind, Temperature and Humidity, and Temperature Inversions.)

## Controlling Spray Droplet Size

VMD – VMD is the expression of the droplet size of the spray cloud. The VMD value means that 50% of the droplets are larger than the expressed value and 50% of the droplets are smaller than the expressed value. Optimum CELERIX EC spray clouds should be 450 microns with fewer than 10% of the droplets being 200 microns or smaller.

Volume – Use high flow rate nozzles to apply the highest practical spray volume. Nozzles with higher rated flows usually produce larger droplets.

Pressure – Do not exceed the nozzle manufacturer's recommended pressures. For many nozzle types, lower pressure produces larger droplets. When higher flow rates are needed, use higher flow rate nozzles instead of increasing pressure.

Number of Nozzles – Use the minimum number of nozzles that provide uniform coverage.

Nozzle Type – Use a nozzle type that is designed for the intended application. With most nozzle types, narrower spray angles produce larger droplets. Consider using low drift nozzles.

Application Height – Making applications at the lowest height that is safe reduces

exposure of spray droplets to evaporation and wind movement.

Wind – Drift potential is lowest between wind speeds of 5 to 16 km/h. However, many factors, including droplet size and equipment type determine drift potential at any given windspeed.

Applications shall be avoided below 5 km/h due to variable wind direction and high inversion potential.

Do not apply CELERIX EC when wind speed exceeds 16 km/h. NOTE: Local terrain can influence wind patterns. Every applicator shall be familiar with local wind patterns and how they affect spray drift.

Temperature and Humidity – When making applications in low relative humidity, set up equipment to produce larger droplets to compensate for evaporation. Droplet evaporation is most severe when conditions are both hot and dry.

Temperature Inversions – Do not apply CELERIX EC during a temperature inversion because the drift potential is high. Temperature inversions restrict vertical air mixing, which causes small suspended droplets to remain in a concentrated cloud. This cloud can move in unpredictable directions due to the light variable winds common during inversions. Temperature inversions are characterized by increasing temperatures with altitude and are common on nights with limited cloud cover and light to no wind. They

begin to form as the sun sets and often continue into the following morning. Their presence can be indicated by ground fog. However, if fog is not present, inversions can also be identified by the movement of smoke from a ground source or an aircraft smoke generator. Smoke that layers and moves laterally in a concentrated cloud (under low wind conditions) indicates an inversion, while smoke that moves upward and rapidly dissipates indicates good vertical airmixing.

Sensitive Areas – Apply CELERIX EC only when direction of air flow is away from nearby sensitive areas (e.g. residential areas, bodies of water, known habitats for threatened or endangered species and non-target crops).

## **SECTION 9.2: SPRAY BUFFER ZONE FOR GROUND APPLICATION**

Field sprayer application: **DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) medium classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

The spray buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, rangelands, riparian

areas and shrublands).

	Spray Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:
Method of application	Terrestrial habitat
Field sprayer	5

The spray buffer zones for this product can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Spray Buffer Zone Calculator on the Pesticides portion of the Canada.ca website.

When tank mixes are permitted, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) spray buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

### **SECTION 9.3: CROP ROTATION RESTRICTIONS**

Following an application of CELERIX EC, a treated field may be rotated at any time to

crops listed under Section 8.2 of this label, subject to specific crop restrictions that may be found in the individual crop sections. All other crops may be planted after 12 months.

## **SECTION 10: MIXING AND LOADING INSTRUCTIONS**

It is important that spray equipment is clean and free of existing pesticide deposits before using this product. Follow the spray tank clean-out procedures specified on the label of the product previously applied before adding CELERIX EC to the spray tank.

For best results, fill the spray tank with one half the volume of clean water needed for the area to be treated. Make sure the agitation system is operating while adding products. Slowly add the required amount of CELERIX EC to the spray tank.

Carefully rinse the container, adding the rinsings to the spray tank. Complete filling the spray tank to the desired level. Spray tank agitation should be sufficient to ensure uniform spray mixture during application and must continue until the spray tank has been emptied. When tank mixing with other products, CELERIX EC should be mixed first in the spray tank. After CELERIX EC is thoroughly mixed, add the other products as specified on their label.

In some cases, tank mixing a pest control product with another pest control product or a fertilizer can result in biological effects that could include, but are not limited to: reduced

pest efficacy or increased host crop injury. The user should contact Tide International Canada, Inc. at +1 866 699 7717 for information before mixing any pesticide or fertilizer that is not specifically recommended on this label.

When tank-mixes are permitted, read and observe all label directions, including rates and restrictions for each product used in the tank-mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels.

If sprayer has been stored or idle, purge the spray boom and nozzles with clean water before charging sprayer with products to be applied.

Avoid the overnight storage of CELERIX EC spray mixtures.

Premixing CELERIX EC spray solutions in nurse tanks is not recommended.

Maintain continuous and adequate spray solution agitation until all the spray solution has been used.

Do not use with tank additives that alter the pH of the spray solution.

DO NOT apply this product directly to freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs, ditches,

wetlands), estuarines or marine habitats.

DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

## **SECTION 11: SPRAYER CLEANUP**

Many herbicide products are very active at low rates, especially to sensitive crops. Residues left in mixing equipment, spray tanks, hoses, spray booms and nozzles can cause crop effects if such equipment is not properly cleaned between uses.

As soon as possible after spraying CELERIX EC and before using the sprayer equipment for any other applications, the sprayer equipment must be thoroughly cleaned using the following procedure. In addition, users must take appropriate steps to ensure proper equipment clean-out for any other products mixed with CELERIX EC, as directed on the companion product labels. Maximum cleaning can be achieved by cleaning the spray system immediately following use.

1. Drain sprayer tank, hoses, spray boom and spray nozzles. Use a high-pressure detergent wash to remove physical sediment and residues from the inside of the sprayer tank and thoroughly rinse. Then, thoroughly flush sprayer hoses, spray boom and spray nozzles with a clean water rinse.
2. Next, prepare a sprayer cleaning solution by adding 3 litres of ammonia

(containing at least 3% active) per 100 litres of clean water. Prepare sufficient cleaning solution to allow the operation of the spray system for a minimum of 15 minutes to thoroughly flush the tank, hoses, spray boom and spray nozzles.

3. If possible, leave the ammonia solution or fresh water left in the spray tank, hoses, spray booms and spray nozzles overnight or during storage to dissolve and dilute any remaining traces of herbicide.
4. Before using the sprayer, completely drain the sprayer system. Rinse the tank with clean water and flush through the hoses, spray boom, and spray nozzles with clean water.
5. Remove and clean spray tips and all filters and screens separately in an ammonia solution prepared as in Step 2, above. Replace these parts right after cleaning and rinsing.
6. Properly dispose of all cleaning solution and rinsate in accordance with established regulations and guidelines. Do not apply sprayer cleaning solutions or rinsate to sensitive crops.

Do not store the sprayer overnight or for any extended period of time with CELERIX EC spray solution remaining in the tank, spray lines, spray boom plumbing, spray nozzles or strainers.

Small quantities of CELERIX EC remaining in improperly cleaned mixing, loading and/or spray equipment may be released during subsequent applications, potentially causing crop effects.

## **SECTION 12: RESISTANCE-MANAGEMENT RECOMMENDATIONS**

For resistance management, CELERIX EC is a Group 14 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to CELERIX EC and other Group 14 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field.

Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of CELERIX EC or other Group 14 herbicides within a growing season (sequence) or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner.

- Herbicide use should be based on an integrated weed management program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical control methods), cultural (for example, higher crop seeding rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological (weed-competitive crops or varieties) and other management practices.
- Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group. Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields, and planting clean seed.
- Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide options.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact Tide International Canada, Inc. at [www.tide-canada.com](http://www.tide-canada.com) or +1 866 699 7717.

Label Code No.: TIC-HER35604E

PMRA 20250825

Created date: 11/25/2025

GROUPE

14

HERBICIDE



# CELERIX EC

## CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE COMMERCIAL (AGRICOLE)

Pour la suppression des mauvaises herbes indiquées sur la présente étiquette dans les systèmes en jachère, le brûlage en présemis, les traitements à l'aide d'un pulvérisateur muni d'écrans de réduction de la dérive et les traitements d'aide à la récolte

PRINCIPE ACTIF : Carfentrazone-éthyle..... 240 g/L

No D'HOMOLOGATION : 35604 LOI SUR LES PRODUITS ANTI PARASITAIRES  
ATTENTION

IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

LLIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Distribué par :

Tide International Canada, Inc.  
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,  
Guelph, Ontario,  
N1C 0A1

+1-866-699-7717

CONTENU NET : 1.2 L

N° de lot : Voir conteneur  
En cas d'urgence chimique : déversement, fuite, incendie, exposition ou accident,  
appelez CHEMTREC 1-800-424-9300.



## TABLE DES MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX .....	6
SECTION 1 : AVIS À L'UTILISATEUR .....	6
SECTION 2 : RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT .....	6
SÉCURITÉ ET MANUTENTION .....	8
SECTION 3 : MISES EN GARDE, VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS	
MISES EN GARDE .....	8
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE .....	8
SECTION 4 : MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES .....	9
SECTION 5 : PREMIERS SOINS ET RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES	
PREMIERS SOINS .....	9
RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES .....	10
SECTION 6 : ENTREPOSAGE .....	11
SECTION 7 : ÉLIMINATION .....	12
MODE D'EMPLOI .....	13
SECTION 8 : MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES ET UTILISATION DANS LES	
CULTURES .....	13
SECTION 8.1 : MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES .....	13
SECTION 8.2 : LE BRÛLAGE EN PRÉSEMIS ET POUR LES SYSTÈMES EN JACHÈRE	17
LE BRÛLAGE EN PRÉSEMIS .....	17
SYSTÈMES EN JACHÈRE .....	19

SECTION 8.3 : TRAITEMENTS À L'AIDE D'UN PULVÉRISATEUR MUNI D'ÉCRANS DE RÉDUCTION DE LA DÉRIVE .....	26
SECTION 8.4 : GESTION DES DRAGEONS .....	31
INFORMATION GÉNÉRALE: .....	31
MODE D'EMPLOI : .....	31
SECTION 8.5 : SUPPRESSION DES TIGES FRUCTIFÈRES DE L'ANNÉE DANS LES CULTURES DU SOUS-GROUPE 13-07A – MÛRES ET FRAMBOISES .....	33
SECTION 8.6 : TRAITEMENT SERVANT D'AIDE À LA RÉCOLTE .....	34
SECTION 8.7 : DÉLAIS D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE POUR LES TRAITEMENTS À L'AIDE D'UN PULVÉRISATEUR MUNI D'ÉCRANS DE RÉDUCTION DE LA DÉRIVE ET LES TRAITEMENTS D'AIDE À LA RÉCOLTE .....	40
SECTION 9 : INFORMATION CONCERNANT L'APPLICATION .....	43
SECTION 9,1 : INFORMATION GÉNÉRAUX CONCERNANT L'APPLICATION TRAITEMENT AU SOL .....	43
SECTION 9,2 : ZONES TAMPONS DE PULVÉRSIATION POUR LA PULVÉRISATION AU SOL .....	50
SECTION 9,3 : RESTRICTIONS SUR LA ROTATION DES CULTURES .....	51
SECTION 10 : INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE ET LE CHARGEMENT .....	52
SECTION 11 : NETTOYAGE DE L'ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION .....	54
SECTION 12 : RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE .....	56

## **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **SECTION 1 : AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

### **SECTION 2 : RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT**

La formulation de CELERIX EC est un concentré émulsifiable. CELERIX EC doit d'abord être mélangé avec de l'eau et les adjuvants indiqués, puis appliqué sur les cultures ou les sites indiqués sur la présente étiquette.

Lorsqu'il est utilisé selon le mode d'emploi, CELERIX EC permet d'assurer une suppression sélective en postémergence des dicotylédones, un brûlage des mauvaises herbes avant le semis et une défoliation ou une dessiccation comme moyen d'aide à la récolte dans les cultures indiquées.

On obtient une suppression optimale des mauvaises herbes lorsque le produit est appliqué sur les mauvaises herbes en pleine croissance mesurant jusqu'à 10 cm de hauteur ou tel que précisé.

CELERIX EC est un herbicide de contact. Dans les quelques heures suivant le traitement, les feuilles des mauvaises herbes sensibles manifestent des signes de dessiccation; la nécrose et la mort de la plante se produisent dans les jours qui suivent.

Les conditions environnementales extrêmes telles que la température, l'humidité, les conditions du sol et les pratiques agronomiques peuvent affecter l'action de CELERIX EC. Dans des conditions chaudes et humides les effets de l'herbicide peuvent être plus rapides. Dans des conditions très sèches, les effets peuvent être plus lents puisque les mauvaises herbes endurcies par la sécheresse sont moins sensibles à CELERIX EC.

CELERIX EC est absorbé rapidement par les feuilles des plantes. Pour éviter une réaction importante des cultures, le traitement ne doit pas être effectué dans les 6 à 8 heures suivant l'irrigation ou une précipitation de pluie, ou lorsqu'il y a une forte rosée sur la culture. Certains effets de l'action herbicide peuvent se manifester dans la culture en raison des conditions environnementales et lorsque certains additifs sont ajoutés dans le réservoir de pulvérisation.

## **SÉCURITÉ ET MANUTENTION**

### **SECTION 3 : MISES EN GARDE, VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS**

#### **MISES EN GARDE**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

**DANGER POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES**

**Attention.** Nocif en cas d'ingestion, d'absorption par la peau ou d'inhalation. Cause une irritation modérée des yeux. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Ne pas utiliser ni entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue.

#### **ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE**

Les préposés au mélange et au chargement doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, ainsi que des chaussures et des chaussettes. Les opérateurs antiparasitaires doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long ainsi que des chaussures et des chaussettes.

Jeter les vêtements et autres matières absorbantes imbibés du produit ou fortement contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser. Suivre les instructions du fabricant pour le lavage et l'entretien de l'ÉPI. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage pour les articles

lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPI séparément des autres vêtements à laver. Si le pesticide s'infiltra dans les vêtements, les retirer immédiatement. Ensuite, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

## **SECTION 4 : MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

TOXIQUE pour les plantes aquatiques et terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI. Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxique pour les organismes aquatiques.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

## **SECTION 5 : PREMIERS SOINS ET RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

### **PREMIERS SOINS**

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de

préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Contient des distillats de pétrole. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Avis au médecin : CELERIX EC devrait afficher une faible toxicité orale et cutanée, et une toxicité modérée par inhalation. Il devrait être légèrement irritant pour la peau et très peu irritant pour les yeux. Par ailleurs, il s'agit d'éloigner la victime de la zone d'exposition puis d'administrer un traitement symptomatique et des soins de soutien. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie de déglutition.

## **SECTION 6 : ENTREPOSAGE**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Non destiné à l'utilisation ou l'entreposage dans la maison ou autour de celle-ci. N'entreposer que dans les contenants d'origine. Entreposer dans un endroit frais et sec, et éviter la chaleur excessive. Ouvrir les contenants soigneusement. Après avoir utilisé une partie du contenu, replacer et fermer les couvercles hermétiquement. Lors de l'entreposage, isoler CELERIX EC pour ne pas contaminer les autres pesticides, les engrains, l'eau et la nourriture humaine ou animale. En cas de déversement, éviter tout contact avec le produit, isoler les lieux et tenir à l'écart les personnes sans protection et les animaux.

Confiner les déversements.

## **SECTION 7 : ÉLIMINATION**

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

### **Contenants recyclables**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### **Contenants Réutilisables**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenant Rechargeables

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

## **MODE D'EMPLOI**

**NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**

## **SECTION 8 : MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES ET UTILISATION DANS LES CULTURES**

### **SECTION 8.1 : MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES**

Lorsqu'il est utilisé selon le mode d'emploi, CELERIX EC permet de supprimer les mauvaises herbes suivantes mesurant jusqu'à dix (10) cm de hauteur ou tel que précisé.

Mauvaises herbes supprimées	Taux d'utilisation de CELERIX EC
Chénopode blanc (jusqu'à 7,5 cm de hauteur)	36,5 mL/ha
Gloire du matin (jusqu'à 3 feuilles)	
Morelle noire de l'Est	
Amarante réfléchie	
Abutilon	
Acnide tuberculée (jusqu'à 5 cm de hauteur)	
Toutes les mauvaises herbes supprimées à raison de 36,5 mL par hectare, plus les mauvaises herbes suivantes :	
Chénopode blanc	

Mauve à feuilles rondes	
Gloire du matin	
Morelle poilue	
Tabouret des champs	
Amarante fausse-blite	
Amarante hybride	
Amarante blanche	
Pourpier potager	
Renouée de Pennsylvanie (plantule)	
Moutarde-tanaisie	

Acnide tuberculée	
Toutes les mauvaises herbes supprimées à raison de 58 mL par hectare, plus les mauvaises herbes suivantes :	
Mollugine verticillée	73 mL/ha
Lampourde	
Stramoine	
Kochia à balais	
Morelle noire de l'Est	
Canola spontané (y compris les variétés résistantes au glyphosate)	

Toutes les mauvaises herbes supprimées à raison de 73 mL par hectare, plus les mauvaises herbes suivantes:	117 mL/ha
Luzerne hérissée	
Laitue scariole	
Ketmie trilobée (jusqu'à 5 cm de hauteur)	
Spargoute des champs	

## **SECTION 8.2 : LE BRÛLAGE EN PRÉSEMIS ET POUR LES SYSTÈMES EN JACHÈRE**

### **LE BRÛLAGE EN PRÉSEMIS**

On peut utiliser CELERIX EC pour le traitement de brûlage en présemis dans les cultures faisant partie des groupes de cultures indiqués ci-dessous ainsi que sur les pommes de terre.

Sous-groupe 6 : Légumineuses (succulentes ou sèches): haricots (*Lupinus* spp.) (y compris : lupin-grain, lupin doux, lupin blanc et lupin blanc doux); *Phaseolus* spp. (y compris : haricot de grande culture, haricot rognon, haricot de Lima (sec), haricot rond blanc, haricot pinto, haricot d'Espagne, haricot mange-tout, haricot tépary et haricot jaune ; *Vigna* spp. (y compris : haricot adzuki, dolique asperge, dolique à oeil noir, dolique mongette, dolique à longue cosse, dolique de chine, haricot papillon, haricot velu, haricot riz, haricot mungo et haricot kilomètre; gourgane; pois chiche; lentille; pois (*Pisum* spp.), ( y compris : pois nain, pois mange-tout, petits pois, pois de grande culture, pois potager, pois vert, pois sugar snap); soja

Groupe 8 : Légumes-fruits (autres que les cucurbitacées) (transplantés seulement), aubergine; cerise de terre; pepino; poivron (y compris le poivron et le piment de Cayenne); tomatillo; tomate

Groupe 9 : Légumes cucurbitacées (transplantés seulement) : melon à confire; concombre; cornichon; *Momordica* spp. (y compris : melon amer, melon chinois); melon brodé (y compris cantaloup, melon casaba, melon crenshaw melon golden pershaw, melon honeydew, melon honey ball, melon chito, melon de Perse, melon ananas, melon santa claus, melon serpent); citrouille; courge d'été (y compris : courge cou tors, pâtisson, courge cou droit, courge à la moelle et courgette zucchini); courge d'hiver (y compris :

courge musquée, courge de hubbard, calebasse, courge poivrée et courge spaghetti); melon d'eau (y compris les hybrides et/ou les variétés de *Citrullus lanatus*)

Groupe 15 : Céréales : orge; sarrasin; maïs (y compris maïs sucré et maïs de grande culture); millet d'Afrique; millet commun; avoine; maïs à éclater; seigle; sorgho; téosinte; triticale; blé

Groupe 20 : Graines oléagineuses : colza; moutarde des champs; graine de moutarde d'Inde; grain de moutarde des champs; grain de moutarde; lin; tournesol; carthame

#### **SYSTÈMES EN JACHÈRE**

Pour conserver l'humidité du sol, on peut utiliser CELERIX EC dans les systèmes en jachère où le semis et la récolte des cultures ont lieu tous les ans en alternance.

#### **TAUX D'UTILISATION DE CELERIX EC POUR LE BRÛLAGE EN PRÉSEMIS ET POUR LES SYSTÈMES EN JACHÈRE**

Appliquer CELERIX EC comme brûlage en présemis et dans les systèmes en jachère à un taux maximale de 117 mL par hectare sauf sur le sorgho, où CELERIX EC peut être appliqué pour un brûlage en présemis à un taux maximale de 73 mL. Pour un rendement optimal, traiter les mauvaises herbes en pleine croissance mesurant jusqu'à 10 cm de

hauteur ou tel qu'indiqué. Une bonne couverture des mauvaises herbes est essentielle pour assurer une bonne suppression.

#### MÉLANGES EN CUVE :

##### CELERIX EC PLUS GLYPHOSATE

Appliquer CELERIX EC à raison de 36,5 à 73 ml par hectare combiné avec des produits homologués à base de glyphosate à raison de 450 à 900 grammes de m.a./ha.

Utiliser 100 L/ha d'eau et assurer une bonne couverture pour des performances maximales.

Ce mélange en cuve supprimera les mauvaises herbes énumérées sur cette étiquette, correspondant au taux d'application de CELERIX EC, ainsi que celles indiquées dans le tableau suivant.

Taux de Glyphosate	Mauvaises herbes supprimées
450 g ae/ha <sup>1</sup>	Sétaire verte
	Renoue persicaire
	Orge spontané
	Blé spontanée

	Moutarde des champs
	Folle avoine
450-685 g ae/ha <sup>1</sup>	Mauvaises herbes supprimées par le taux de 450 g ae/ha plus :
	Vergerette du Canada (moins de 8 cm de hauteur)
	Petite herbe à poux (moins de 8 cm de hauteur)
	Brome des toits
	Sétaire géante
	Ortie royale
	Ivraie de Perse
	Lin spontané
	Crépis des toits <sup>2</sup>
	Renouée liseron <sup>3</sup>
810 g ae/ha <sup>1</sup>	Mauvaises herbes supprimées par le taux de 450-685 g ae/ha plus :
	Pâturen glauque annuel
	Laiteron potager
	Digitaire sanguine

	Vesce à feuilles étroites
	Laitue scariole
900 g ae/ha <sup>1</sup>	Mauvaises herbes supprimées par le taux de 810 g ae/ha rate plus :
	Chardon des champs (stade de la rosette; terre en jachère)
	Pissenlit (moins de 15 cm)
	Chiendent (infestations légères ou moyennes, au moins 3-4 feuilles vertes)

1Les mauvaises herbes jusqu'à 15 cm de hauteur sont contrôlées par ce taux, sauf indication contraire.

2 Crépis des toits, utiliser 450 g ae / ha si la hauteur est inférieure à 8 cm ou 685 g ae / ha si 8-15 cm

3 Renouée liseron, utiliser 450 g ae / ha si moins de 3 feuilles ou 685 g ae / ha si stade de 3-4 feuilles

CELERIX EC PLUS ESTER DE 2,4-D

Appliquer CELERIX EC à raison de 36,5 à 73 mL par hectare combiné avec des produits homologués à base d'ester de 2,4-D à raison de 560 grammes de m.a./ha pour supprimer les mauvaises herbes indiquées ci-dessous.

Utiliser 100 L/ha d'eau et assurer une bonne couverture pour des performances maximales.

Renouée liseron	Gloire du matin
Kochia à balais	Tabouret des champs
Laitue scariole	Bourse-à-pasteur
Chénopode blanc	Renouée de Pennsylvanie
Prêle	Moutarde-tanaisie
Soude roulante	
Canola spontané (y compris les variétés résistantes au glyphosate)	

## CELERIX EC PLUS PYROXASULFONE POUR LE MAÏS ET LE SOJA RÉSISTANT AU GLYPHOSATE

Appliquer CELERIX EC, à raison de 36,5 à 73 mL par hectare, en association avec l'herbicide Pyroxasulfone 85 WG, à raison de 118 grammes par hectare, pour la suppression des mauvaises herbes suivantes au début de la saison. Faire suivre d'une application planifiée de glyphosate sur la culture pour obtenir une suppression pendant toute la saison.

Utiliser 100 L/ha d'eau et assurer une bonne couverture pour des performances maximales.

Chénopode blanc

Amarante à racine rouge

Amarante hybride

Petite herbe à poux

Sétaire verte

## CELERIX EC PLUS LES PRODUITS QUI CONTIENNENT DU BROMOXYNIL POUR LE TRAITEMENT DE BRÛLAGE DE CANOLA SPONTANÉ (TOUS TYPES)

Appliquer CELERIX EC à 36,5 – 73 ml par hectare en combinaison avec les produits de bromoxynil énumérés à m.a. de 140 grammes par hectare.

CELERIX EC + les produits de Bromoxynil supprimer la canola spontané (tous types y compris LibertyLink, Clearfield et RoundupReady) de stade cotylédonaire jusqu'au stade 4 feuilles.

Utiliser 100 L/ha d'eau et assurer une bonne couverture pour des performances maximales.

Voir le tableau ci-dessous pour des taux des produits qui contiennent du bromoxynil basé sur la concentration :

Produits	Taux/Hectare
235 g/L Nufarm Koril 235	600 ml
240 g/L IPCO Brotex 240	584 ml

RECOMMANDATIONS SUR L'ADJUVANT POUR LE BRÛLAGE EN PRÉSEMIS ET POUR LES SYSTÈMES EN JACHÈRE

Lorsqu'il est utilisé CELERIX EC seul, utiliser Agral 90 ou Ag-Surf à raison de 0,25 % vol/vol (0,25 litres par 100 litres de bouillie) ou Merge à raison de 1 % vol/vol (1 litre par 100 litres de bouillie).

### **SECTION 8.3 : TRAITEMENTS À L'AIDE D'UN PULVÉRISATEUR MUNI D'ÉCRANS DE RÉDUCTION DE LA DÉRIVE**

On peut utiliser CELERIX EC pour traiter le milieu des rangs protégés dans les cultures émergées dans les groupes de cultures indiqués ci-dessous ainsi que dans le raisin et les fraises à l'aide d'un pulvérisateur muni d'écran de réduction de la dérive conformément aux indications particulières figurant à la section Mode d'emploi :

Groupe 1 : Légumes-racines et légumes-tubercules (crosne du Japon; topinambour; betterave potagère, betterave à sucre; bardane comestible; carotte; céleri-rave; cerfeuil tubéreux; chicorée; ginseng; raifort; persil à grosse racine; panais; pomme de terre; radis; radis oriental, rutabaga; salsifis; scorsonère; scolyme d'Espagne; patate douce; navet)

Groupe 3 : Légumes-bulbes (ail; ail d'Orient; poireau; oignon sec; oignon vert; ciboule; échalote)

Groupe 4 : Légumes-feuilles (sauf ceux du genre *Brassica*) (roquette; céleri; céleri chinois; chrysanthème à feuilles comestibles; chrysanthème des jardins; mâche; cresson alénois; cresson de terre; endive; fenouil de Florence; laitue pommée; laitue frisée; persil; pourpier; pourpier d'hiver; radicchio; rhubarbe; épinard; bette à cardes)

Groupe 5 : Légumes-feuilles du genre *Brassica* (brocoli; brocoli chinois; rapini; chou de Bruxelles; chou; chou chinois (pak-choi); chou chinois (pé-tsaï); chou gaï-choï; chou-fleur; chou cavalier; chou fourrager; chou-rave; mizuna; feuilles de moutarde; moutarde épinard; feuilles de colza)

Sous-groupe 6 : Légumineuses (succulentes ou sèches) : haricots (*Lupinus* spp.) (y compris : lupin-grain, lupin doux, lupin blanc et lupin blanc doux); (*Phaseolus* spp.) (y compris : haricot de grande culture, haricot rognon, haricot de Lima (sec), haricot rond blanc, haricot pinto, haricot d'Espagne, haricot mange-tout, haricot téparé et haricot jaune ; *Vigna* spp. (y compris : haricot adzuki, dolique asperge, dolique à oeil noir, dolique mongette, dolique à longue cosse, dolique de chine, haricot papillon, haricot velu, haricot riz, haricot mungo et haricot kilomètre; gourgane; pois chiche; lentille; pois (*Pisum* spp., (y compris : pois nain, pois mange-tout, petits pois, pois de grande culture, pois potager, pois vert, pois sugar snap); soja)

Groupe 8 : Légumes-fruits (autres que les cucurbitacées) (transplantés seulement) (aubergine; cerise de terre; pepino; piment (y compris le poivron et le piment de Cayenne); tomatillo; tomate)

Groupe 9 : Légumes cucubitacées (transplantés seulement) (melon à confire; concombre; cornichon; *Momordica* spp. (y compris : le melon amer, melon chinois); melon brodé (y compris cantaloup, melon casaba, melon crenshaw melon golden pershaw, melon honeydew, melon honey ball, melon chito, melon de Perse, melon ananas, melon santa claus, melon serpent); citrouille; courge d'été (y compris : courge cou tors, pâtiisson, courge cou droit, courge à la moelle et courgette zucchini); courge d'hiver (y compris : courge musquée, courge de hubbard, calebasse, courge poivrée et courge spaghetti); melon d'eau (y compris les hybrides et/ou les variétés de *Citrullus lanatus*))

Groupe 11 : Fruits à pépins (pomme; pommette; cenelle; poire; poire nashi; coing)

Groupe 12 : Fruits à noyau (abricot; cerise douce; cerise acide; nectarine; pêche; prune; prune chickasaw; prune Saint-Julien; prune d'Asie; prune-abricot; prune à pruneaux)

Groupe 13 : Petits fruits (mûre y compris de nombreux hybrides et variétés connus en Anglais SOUS des noms tels que bingleberry, black satin berry, boysenberry, Cherokee blackberry, Chesterberry, Cheyenne blackberry, coryberry, darrowberry, dewberry,

Dirksen thornless berry, Himalayaberry, hullberry, Lavacaberry, lowberry, Lucretiaberry, mammoth blackberry, marionberry, nectarberry, olallieberry, Oregon evergreen berry, phenomenalberry, rangeberry, ravenberry, rossberry, Shawnee blackberry, youngberry); bleuet; gadelle et cassis; sureau; groseille; airelle myrtille; mûre de Logan; framboise, noire et rouge)

#### TAUX D'UTILISATION DE CELERIX EC POUR LES TRAITEMENTS À L'AIDE D'UN PULVÉRISATEUR MUNI D'ÉCRANS DE RÉDUCTION DE LA DÉRIVE

Il faut appliquer CELERIX EC à l'aide d'un pulvérisateur muni d'écrans de réduction de la dérive pour supprimer les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette qui poussent entre les rangs des cultures émergées indiquées ci-dessous. On doit traiter les cultures qui poussent en rangées, même celles où le paillis ou les écrans en plastique servent d'outil de suppression des mauvaises herbes dans la tranchée de plantation. On peut appliquer CELERIX EC à des taux d'utilisation de 37 à 117 mL dans au moins 100 litres par hectare de bouillie.

Les pulvérisateurs munis d'écrans de réduction de la dérive doivent être conçus, réglés et utilisés de manière à enfermer complètement les buses de pulvérisation, les pastilles et la répartition de la vaporisation, et empêcher la pulvérisation d'être déposée sur les tissus verts de la tige, les feuilles, les fleurs ou les fruits de la culture traitée.

**MISES EN GARDE :** La culture subit des dommages lorsque la pulvérisation entre en contact avec les tissus verts de la tige, les feuilles, les fleurs ou les fruits.

Le pulvérisateur ne doit pas dépasser une vitesse de huit (8) km/h afin de minimiser le mouvement vertical du pulvérisateur durant l'application, notamment le rebondissement ou la montée de l'appareil. Il faut prendre des précautions exceptionnelles lors de l'application sur les champs où la surface du sol est inégale, ou si elle est caractérisée par des sillons profonds, des canaux de drainage ou autres contours qui gênent le réglage et le positionnement de l'équipement de pulvérisation et/ou la répartition de la pulvérisation. Il ne faut pas traiter par temps venteux, soit lorsque la pulvérisation risque d'être déposée sur les plantes ou sur les parties de plantes sensibles.

Pour un rendement optimal, traiter les mauvaises herbes en pleine croissance qui mesurent jusqu'à 10 cm de hauteur ou tel que précisé. Une bonne couverture des mauvaises herbes est essentielle pour assurer une bonne suppression.

#### **RECOMMANDATIONS SUR L'ADJUVANT POUR LES TRAITEMENTS À L'AIDE D'UN PULVÉRISATEUR MUNI D'ÉCRANS DE RÉDUCTION DE LA DÉRIVE**

Utiliser Agral 90 ou Ag-Surf à raison de 0,25 % vol/vol (0,25 litres par 100 litres de bouillie) ou utiliser Merge à raison de 1 % vol/vol (1 litre par 100 litres de bouillie).

**AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT  
POUR L'USAGE SPÉCIAL INDICUIT :**

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Tide International Canada, Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Tide International Canada, Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

**SECTION 8.4 : GESTION DES DRAGEONS**

**INFORMATION GÉNÉRALE:**

**MODE D'EMPLOI :**

**HOUBLON**

**Période et méthode d'application :**

**Application dirigée en postlevée pour la gestion des drageons :**

CELERIX EC est un herbicide de contact utilisé pour l'application dirigée sur la partie inférieure du plant de houblon, afin de gérer la croissance des drageons. Appliquer CELERIX EC à raison de 150 mL de produit par hectare par application dans au moins 200 litres par hectare de bouillie de pulvérisation, au moyen d'une rampe d'aspersion, uniquement sur la partie inférieure du plant de houblon (environ les premiers 45 cm) et sur le tapis de drageons qui s'étend de la base du plant jusqu'à environ 45 à 60 cm à l'intérieur du rang. Maximum 2 applications par année. Prévoir 14 jours entre les applications de CELERIX EC.

Adjuvant nécessaire :

La couverture est essentielle pour obtenir une bonne gestion de la croissance basale. Appliquer avec un adjuvant comme Agral 90 ou Ag-Surf à raison de 0,25 % v/v (0,25 litre par 100 litres de bouillie de pulvérisation) ou utiliser Merge à raison de 1 % v/v (1 litre par 100 litres de bouillie de pulvérisation).

Suppression en postlevée des mauvaises herbes à feuilles larges :

Appliquer CELERIX EC à l'aide d'un pulvérisateur capoté ou d'un pulvérisateur muni d'écrans de réduction de la dérive pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges levées et en pleine croissance dans les rangs ou entre les rangs de la culture. Consulter la section « Applications avec un pulvérisateur muni d'écrans de réduction de la dérive » de la présente étiquette. Ne faire qu'un

traitement par année pour la suppression en postlevée des mauvaises herbes à feuilles larges. Voir la section 8.1 pour les taux d'utilisation et les mauvaises herbes supprimées.

Mises en garde :

User d'une extrême prudence durant l'application afin d'éviter la dérive verticale de la bouillie de pulvérisation et le contact avec les nouvelles pousses très sensibles. Éviter les applications jusqu'à ce que les vignes palissées depuis peu aient suffisamment d'écorce pour que la tige ne soit pas endommagée, et soient suffisamment élevées en haut de la corde pour éviter tout contact avec le bourgeon apical.

Restrictions :

Ne pas appliquer CELERIX EC avec un pulvérisateur à jet porté ou pneumatique.

Ne pas appliquer dans les 7 jours précédent la récolte. Ne pas appliquer à l'aide d'un système d'irrigation.

NE PAS retourner ni permettre le retour des travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

## **SECTION 8.5 : SUPPRESSION DES TIGES FRUCTIFÈRES DE L'ANNÉE DANS LES CULTURES DU SOUS-GROUPE 13-07A – MÛRES ET FRAMBOISES**

**MODE D'EMPLOI :**

Appliquer CELERIX EC pour supprimer les tiges fructifères de l'année à taux de 150 ml/ha.

Appliquer quand les tiges fructifères de l'année ont 13 cm de hauteur. Faire le traitement quand les tissus végétaux sont jeunes et immatures et/ou qu'ils n'ont pas encore durci. Éviter de toucher les fruits, le feuillage ou l'écorce verte avec la bouillie de pulvérisation.

La méthode d'application utilisée pour ce traitement est une application de postlevée orientée en bandes effectuée avec une rampe de pulvérisation.

Utiliser avec Agral 90 ou Ag-Surf à raison de 0,25 % vol/vol (0,25 litres par 100 litres de bouillie de pulvérisation) ou avec Merge à raison de 1,0 % vol/vol (1 litre par 100 litres de bouillie de pulvérisation).

Maximum de 2 applications par année.

Le délai d'attente avant la récolte est de 30 jours. NE PAS laisser entrer les travailleurs agricoles dans la zone traitée durant le délai de réentrée de 12 heures.

**SECTION 8.6 : TRAITEMENT SERVANT D'AIDE À LA RÉCOLTE**

On peut appliquer CELERIX EC avant la récolte sur les cultures faisant partie des sous-groupes de cultures indiqués ci-dessous, ainsi que sur les pommes de terre, soja, l'orge, le millet, l'avoine, le sorgho, le triticale et le blé. Se reporter au tableau concernant le DAAR pour connaître les traitements appropriés.

## TAUX D'UTILISATION DE CELERIX EC POUR LE TRAITEMENT SERVANT D'AIDE À LA RÉCOLTE

Appliquer CELERIX EC à raison de 73 à 117 mL par hectare, sauf sur le sorgho, où le taux maximale est de 73 mL par hectare. Appliquer CELERIX EC à raison de 233 à 350 ml par hectare pour les pommes de terre, où le taux maximale pour la première application est de 350 mL par hectare.

## MÉLANGES EN CUVE DE CELERIX EC POUR L'AIDE À LA RÉCOLTE

CELERIX EC entre 73 et 117 mL/ha peut être mélangé en cuve avec 900 g m.a./ha de glyphosate (présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de sel de potassium, homologue pour usage avant la récolte sur les petites céréales et les cultures du sous-groupe 6-C indiqué ci-dessous) pour supprimer d'autres mauvaises herbes et fournir un brûlage plus complet. Lorsqu'on prépare un mélange en cuve, lire et suivre toutes les directives sur l'aide à la récolte figurant sur l'étiquette de tous les produits utilisés. Utiliser des volumes de pulvérisation permettant de couvrir complètement le feuillage. Utiliser au moins 100 litres d'eau. NE PAS appliquer sur les cultures destinées à la production de semences.

Petites céréales (orge, millet, avoine, sorgho et blé) Lorsque CELERIX EC est mélangé en cuve avec du glyphosate (présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de sel de potassium, homologué pour usage avant la récolte sur l'orge, le millet, l'avoine, le sorgho

ou le blé), on peut l'utiliser comme défanant sur les cultures fourragères immatures sèches et les mauvaises herbes pour devancer les dates de récolte des petites céréales. Il faut utiliser ce mélange en cuve pour le défanage des cultures lorsque la teneur en eau des graines est inférieure à 30 % (stade pâteux dur; l'empreinte d'un ongle marque la semence). L'utilisation de CELERIX EC n'accélère pas la maturité des cultures fourragères.

Sous-groupe de culture 6-C : haricots et pois secs sans gousses (sauf les lentilles et le soja) – Cultivars de haricots secs : (*Lupinus* spp. y compris graine de lupin, lupin doux, lupin blanc et lupin blanc doux; *Phaseolus* spp. y compris haricot de grande culture, haricot rognon, haricot de Lima (sec), petit haricot rond blanc, haricot Pinto et haricot Tépary; *Vigna* spp. y compris haricot adzuki, dolique à oeil noir, dolique mongette, haricot papillon, niébé, haricot mungo, dolique, haricot velu, haricot riz); gourgane (sèche); pois chiche, pois (*Pisum* spp. y compris pois de grande culture).

Traiter lorsque la culture est mûre et que le grain a commencé à sécher, ou selon les recommandations faites par Agriculture et Agroalimentaire Canada pour la zone d'utilisation.

Lorsque CELERIX EC est mélangé en cuve avec du glyphosate (présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de sel de potassium, homologué pour usage avant la récolte sur

les cultures faisant partie du sous-groupe 6-C), on peut l'utiliser comme défanant sur les cultures fourragères immatures sèches par dessus des cultures d'haricots secs et de pois secs et sur les mauvaises herbes pour devancer les dates de récolte des petites céréales. Ce mélange en cuve servant au défanage des cultures doit être appliqué lorsque la teneur en eau des haricots secs et des pois secs est inférieure à 30 %. Appliquer sur les haricots secs lorsque 80 à 90 % des feuilles sont tombées et que les gousses sont matures (de couleur jaune tirant sur le brun).

Appliquer sur les pois secs lorsque la majorité (75 % à 80 %) des gousses sont brunes, les gousses du bas sont mûres et les graines de pois se sont détachées de la gousse. L'utilisation de CELERIX EC n'accélère pas la maturité des cultures fourragères.

#### **TRAITEMENT D'AIDE À LA RÉCOLTE SUR LES POMMES DE TERRE**

On peut faire une application foliaire de CELERIX EC sur les pommes de terre en sénescence pour fournir un défanage adéquat du feuillage et des vignes. CELERIX EC dessèchera aussi les dicotylédones sensibles en fin de saison pour aider à la récolte des tubercules. En général, on obtient une dessiccation adéquate dans les 14 jours suivant le premier traitement. Si la culture de pommes de terre est en pleine croissance lorsqu'on procède au défanage, deux traitements peuvent s'avérer nécessaires pour assurer la dessiccation des feuilles et des tissus de la tige. Un couvert végétal dense, des plants larges et des conditions environnementales qui ne sont pas favorables à l'absorption ou à

l'action du produit minimiseront l'efficacité du premier traitement et exigeront un deuxième traitement. Le cas échéant, appliquer de 7 à 14 jours après le premier traitement. **La couverture complète du plant de pomme de terre nécessitant un défanage est essentielle.** Utiliser suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète des feuilles et des vignes de pommes de terre. Pour de meilleurs résultats, appliquer CELERIX EC lorsque la culture de pommes de terre est au début de la sénescence naturelle.

Pour un traitement de brûlage pour les pommes de terre, appliquer CELERIX EC comme pulvérisation généralisée à raison de 233 à 350 mL par hectare dans un volume de pulvérisation suffisant pour couvrir complètement le feuillage des pommes de terre. Si un deuxième traitement de brûlage s'avère nécessaire pour les pommes de terre, appliquer un deuxième traitement avec CELERIX EC à raison de 233 à 350 mL/ha, où le taux maximale est de 350 ml/ha, au besoin, ou appliquer le défanant Reglone aux taux indiquées sur l'étiquette. Utiliser des volumes de pulvérisation suffisants pour couvrir complètement le feuillage. Utiliser au moins 100 litres d'eau.

Pour un traitement de brûlage pour les pommes de terre, utiliser un adjuvant indiqué dans la section Mode d'emploi de la présente étiquette à un taux maximale de 2 litres par 100 litres d'eau. Une couverture complète est nécessaire pour le brûlage du feuillage et des tiges des pommes de terre.

CELERIX EC peut être utilisé seul ou dans un mélange en cuve avec d'autres aides à la récolte dans les pommes de terre comme défanant avant la récolte. Lorsqu'on prépare un mélange en cuve de CELERIX EC avec le défanant Reglone, utiliser CELERIX EC à raison de 233 à 350 mL/ha plus le défanant Reglone à raison de 1,25 à 2,3 L/ha. S'il s'avère qu'une deuxième application est nécessaire, appliquer CELERIX EC à raison de 233-350 mL/ha, seul ou en mélange avec le défanant Reglone à 1,25 L/ha.

Appliquer CELERIX EC dans au moins 200 litres d'eau par hectare à l'aide de buses qui produisent des gouttelettes de taille moyenne entre 200 et 400 microns, et non pas des gouttelettes de taille grossière. Choisir une pression de pulvérisation entre 210 et 420 kPa établie à la buse pour obtenir une taille de gouttelette d'environ 200 à 400 microns. Varier le volume et la pression de la pulvérisation en se fiant à la densité du couvert végétal et des vignes de pommes de terre pour assurer une couverture complète. Augmenter le volume et la pression de la pulvérisation lorsque le couvert végétal est dense ou dans des conditions fraîches, nuageuses ou sèches. Des volumes de pulvérisation plus élevés vont améliorer le rendement. Si l'on utilise des buses Turbo TeeJet®, il faudra une pression de la pulvérisation de 420 kPa ou plus pour obtenir une couverture complète. Ne pas appliquer lorsque les vents soufflent en rafales, lorsqu'ils changent de direction par plus de 30 degrés, lorsque l'accélération ou la décélération dépasse 8 km/h ou si la dérive de l'herbicide risque de dépasser la cible, surtout lorsque l'on utilise des pressions de pulvérisation élevées.

## RECOMMANDATIONS SUR L'ADJUVANT POUR LE TRAITEMENT SERVANT D'AIDE À LA RÉCOLTE

Utiliser Agral 90 ou Ag-Surf à raison de 0,25 litres par 100 litres de bouillie de pulvérisation (0,25% v/v) ou utiliser Merge à raison de 1 litre par 100 litres de bouillie de pulvérisation (1 % vol/vol). L'utilisation d'Agral 90 n'est pas recommandée dans un mélange de pulvérisation de CELERIX EC et du défanant Reglone pour une application sur les pommes de terre sauf dans les provinces des Prairies.

## SECTION 8.7 : DÉLAIS D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE POUR LES TRAITEMENTS À L'AIDE D'UN PULVÉRISATEUR MUNI D'ÉCRANS DE RÉDUCTION DE LA DÉRIVE ET LES TRAITEMENTS D'AIDE À LA RÉCOLTE

Se reporter aux sections concernant les cultures figurant sur la présente étiquette pour connaître le mode d'emploi particulier du produit.

### Délai d'attente avant la récolte (DAAR) ou stade de croissance maximal pour les applications de CELERIX EC

Culture/groupe de cultures/sous-groupe de cultures	DAAR (jours avant la récolte)
Légumes, racine (sous-groupes de cultures 1A et 1B)	1

Légumes, bulbes (groupe de cultures 3)	1
Légumes, feuilles (groupe de cultures 4) sauf des végétales <i>Brassica</i>	1
Légumes, feuilles du genre <i>Brassica</i> (groupe de cultures 5)	1
Légumes, légumineuses (groupe de cultures 6)	1
Légumes-fruits (groupe de cultures 8) sauf les cucurbitacées	1
Légumes, cucurbitacées (groupe de cultures 9)	1
Petits fruits des genres <i>Ribes</i> , <i>Sambucus</i> , et <i>Vaccinium</i> (sous-groupe de cultures 13B)	1
Légumes-tubercules et légumes-cormes (sous-groupes de cultures 1C et 1D)	7
Fruit à pépins (groupe de cultures 11)	3
Fruit à noyau (groupe de cultures 12)	3

Petits fruits (sous-groupe de cultures 13A)	15
Fraises	1
Raisin	3
Sorgho (aide à la récolte)	3
Orge (aide à la récolte)	3
Millet (aide à la récolte)	3
Avoine (aide à la récolte)	3
Triticale (aide à la récolte)	3
Blé (aide à la récolte)	3
Soja (aide à la récolte)	3

Pomme de terre (aide à la récolte)	7
Pois et haricots en cosse séchés (sous- groupe de cultures 6-C (aide à la récolte))	3

## **SECTION 9 : INFORMATION CONCERNANT L'APPLICATION**

### **SECTION 9,1 : INFORMATION GÉNÉRAUX CONCERNANT L'APPLICATION TRAITEMENT AU SOL**

Utiliser un pulvérisateur à rampe et à buses muni de buses, de pastilles et de tamis réglé pour donner une distribution et une couverture optimales aux pressions appropriées. Utiliser des buses qui produisent peu de fines gouttelettes de pulvérisation. Pour un rendement optimal des buses visant à réduire la dérive, ne pas dépasser une pression de pulvérisation de 210 kPa sauf indication contraire. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 litres par hectare. Utiliser un volume de pulvérisation supérieur lorsqu'il y a une population importante de mauvaises herbes ou un couvert végétal épais. Régler le pulvérisateur afin que l'orientation des pastilles de buses soit d'au moins 45 cm au-dessus de la culture.

On peut appliquer CELERIX EC à l'aide d'un pulvérisateur muni d'écrans de réduction de la dérive. Se reporter à la section Traitements à l'aide d'un pulvérisateur muni d'écrans

de réduction de la dérive pour connaître les instructions précises sur le calibrage et le fonctionnement.

Utiliser un pulvérisateur au sol conçu et réglé pour pulvériser des gouttelettes de taille homogène sur les plantes ou les parties de plantes ciblées. Régler les buses de sorte que la pulvérisation couvre les plantes de façon homogène. Des taux d'application plus élevées risquent d'être libérées en raison du chevauchement et des vitesses d'avancement plus lentes (qui ont lieu lorsqu'on continue de pulvériser en démarrant ou en arrêtant l'appareil, ou lorsqu'on effectue un virage) et d'occasionner une réaction de la culture.

### **MÉLANGES EN CUVE**

Pour supprimer d'autres mauvaises herbes par un traitement de brûlage en présemis, on peut préparer un mélange en cuve de CELERIX EC avec, l'herbicide Pyroxasulfone 85 WG, Nufarm Koril 235, IPCO Brotex 240 ou un ester de 2,4-D. Lorsqu'on prépare le mélange en cuve, lire et suivre le mode d'emploi figurant sur l'étiquette de tous les produits utilisés.

### **EXIGENCES CONCERNANT L'UTILISATION D'UN ADJUVANT**

Lorsqu'il est utilisé seul, pour un rendement optimal, il faut utiliser un adjuvant dans la bouillie de pulvérisation avec CELERIX EC. Se reporter à la section Mode d'emploi de la présente étiquette pour connaître les choix d'adjuvants et les taux d'application.

## MÉTHODES D'APPLICATION

CELERIX EC est un produit polyvalent offrant de multiples possibilités de traitements différents qui permettent de supprimer les mauvaises herbes ou de dessécher les plantes. Lorsqu'on utilise CELERIX EC dans des récoltes sur pied, les méthodes d'application et les ajustements doivent être précis afin de prévenir des dommages potentiels à la culture.

Les utilisations comme aide à la récolte ou brûlage en présemis sont permises lorsqu'elles sont indiquées à la section Mode d'emploi de la présente étiquette.

Tel qu'indiqué à la section Mode d'emploi, on peut effectuer les traitements sur de nombreuses cultures indiquées sur la présente étiquette à l'aide d'un pulvérisateur muni d'écrans de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs munis d'écrans de réduction de la dérive doivent être conçus et utilisés de manière à renfermer complètement les buses de pulvérisation, les pastilles et la répartition de la vaporisation, et empêcher la pulvérisation d'être déposée sur la culture traitée. MISES EN GARDE : La culture subit des dommages lorsque la pulvérisation entre en contact avec les tissus verts de la tige, les feuilles, les fleurs ou les fruits.

## GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION

L'OPÉRATEUR ANTIPARASITAIRE ET L'AGRICULTEUR SONT TENUS DE VEILLER À ÉVITER LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION.

C'est l'interaction de nombreux facteurs ayant trait à l'équipement et à la température qui détermine le potentiel de dérive de pulvérisation. L'opérateur antiparasitaire et l'agriculteur sont tenus de considérer tous ces facteurs lorsqu'ils prennent des décisions relatives à la pulvérisation.

Il faut respecter les exigences suivantes concernant la gestion de la dérive de pulvérisation pour empêcher le déplacement hors-cible de la dérive venant des traitements effectués sur les cultures agricoles.

### Information concernant la taille des gouttelettes

La façon la plus efficace de réduire le potentiel de dérive est d'appliquer de grosses gouttelettes. La stratégie optimale de gestion de la dérive est d'appliquer les plus grosses gouttelettes nécessaires qui assurent une couverture et un rendement suffisants. L'application de gouttelettes plus grosses permet de réduire le potentiel de dérive, mais elle n'empêche pas la dérive lorsque les applications sont faites incorrectement ou dans des conditions environnementales défavorables. (Voir les sections Vent, Température et humidité, et Inversions de température.)

### Contrôle de la taille des gouttelettes de pulvérisation

DV – Le DV est l'expression de la taille des gouttelettes du nuage de pulvérisation. La valeur du DV signifie que 50 % des gouttelettes sont plus grosses que la valeur exprimée, et que 50 % des gouttelettes sont plus petites que la valeur exprimée. Le nuage de pulvérisation optimal de CELERIX EC doit être de 450 microns, et moins de 10 % des gouttelettes doivent mesurer 200 microns ou moins.

Volume – Utiliser des buses à débit élevé pour appliquer le volume de pulvérisation le plus élevé pratique. En général, les buses à débit supérieur produisent des gouttelettes plus grosses.

Pression – Ne pas dépasser les pressions recommandées par le fabricant de buse. Pour de nombreux types de buses, une pression moins élevée produit des gouttelettes plus grosses. Lorsqu'il faut produire un débit supérieur, utiliser des buses à débit supérieur plutôt que d'augmenter la pression.

Nombre de buses – Utiliser le moins de buses nécessaires pour assurer une couverture uniforme.

Type de buse – Utiliser un type de buse conçu pour l'application voulue. Pour la plupart des types de buse, les angles de pulvérisation plus étroits produisent des gouttelettes plus grosses. Songer à utiliser des buses à faible dérive.

Hauteur de l'application – Lorsqu'on effectue les traitements à la hauteur sécuritaire la plus basse, on peut diminuer l'exposition des gouttelettes de pulvérisation à l'évaporation et au mouvement du vent.

Vent – Le potentiel de dérive est à son plus bas lorsque la vitesse du vent est entre 5 et 16 km/h. Cependant, de nombreux facteurs, notamment la taille des gouttelettes et le type d'équipement, permettent d'établir le potentiel de dérive à une vitesse du vent donnée. Les traitements à moins de 5 km/h sont à éviter en raison de la variabilité de la direction du vent et du risque d'inversion élevé.

Ne pas appliquer CELERIX EC lorsque la vitesse du vent dépasse 16 km/h.

REMARQUE : Les terrains de la région peuvent influencer la configuration des vents. Chaque opérateur antiparasitaire doit se familiariser avec la configuration régionale des vents et la manière dont ils affectent la dérive de pulvérisation.

Température et humidité – Lorsqu'on effectue des traitements alors que l'humidité relative est faible, régler l'équipement afin de produire des gouttelettes plus grosses et de compenser pour l'évaporation. L'évaporation des gouttelettes est à son niveau le plus élevé lorsque les conditions sont à la fois chaudes et sèches.

Inversions de température – Ne procéder à aucun épandage de CELERIX EC lors des inversions de températures, car le risque de dérive est alors élevé. Les inversions de

température limitent le mélange d'air vertical, si bien que les petites gouttelettes suspendues restent dans un nuage concentré. Le nuage peut se diriger dans les directions imprévisibles à cause des vents légers variables qui se produisent habituellement lors des inversions. Les inversions de températures se caractérisent par une hausse des températures avec l'altitude et sont fréquentes les nuits où le couvert nuageux est limité et par vent nul ou léger. Elles commencent à se manifester au coucher du soleil et se poursuivent souvent jusqu'au lendemain matin. Un brouillard au sol peut en déterminer la présence; toutefois, en l'absence de brouillard, on peut reconnaître les inversions par le mouvement de la fumée à partir du sol ou grâce à un générateur de fumée installé sur un aéronef. La fumée qui forme des couches et se déplace latéralement dans un nuage concentré (par temps peu venteux) indique une inversion, tandis que la fumée qui se déplace en hauteur et se dissipe rapidement indique un bon mélange vertical d'air.

**Zones sensibles** – N'appliquer CELERIX EC que lorsque la circulation de l'air ne se dirige pas vers les zones sensibles avoisinantes (p.ex., les zones résidentielles, les étendues d'eau, les habitats connus pour les espèces menacées ou en voie de disparition et les cultures non visées).

## SECTION 9,2 : ZONES TAMPONS DE PULVÉRSIATION POUR LA PULVÉRISATION AU SOL

Application par pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les régions boisées, les brise-vents, les boisés de ferme, les haies, les pâturages, les zones riveraines et les terres arbustives).

Méthode d'application	Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection des :
	Habitats terrestres
Pulvérisateur agricole	5

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit, selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, consulter les étiquettes des produits d'association et observer la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification de l'ASAE) précisé sur les étiquettes des produits d'association.

### **SECTION 9,3 : RESTRICTIONS SUR LA ROTATION DES CULTURES**

À la suite d'une application de CELERIX EC, le champ traité peut être semé en tout temps avec les cultures listées dans la section 8,2 de cette étiquette; il faut toutefois tenir compte des restrictions pouvant se retrouver dans les sections individuelles des cultures. Toutes les autres cultures peuvent être semées après un délai de 12 mois.

## **SECTION 10 : INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE ET LE CHARGEMENT**

Il importe que l'appareil de pulvérisation soit propre et sans résidus de pesticides avant d'utiliser ce produit. Nettoyer le réservoir de pulvérisation selon la méthode indiquée sur l'étiquette du dernier produit utilisé avant d'y ajouter CELERIX EC.

Pour de meilleurs résultats, remplir le réservoir de pulvérisation avec la moitié du volume d'eau propre nécessaire pour couvrir l'endroit à traiter. S'assurer que le système d'agitation est en marche lorsqu'on ajoute les produits. Ajouter lentement la quantité requise au réservoir de pulvérisation. Rincer soigneusement le contenant de prémélange et ajouter les rinçures au réservoir de pulvérisation. Continuer de remplir le réservoir de pulvérisation jusqu'au niveau voulu. Pour assurer un mélange homogène tout au long du traitement, agiter le réservoir de pulvérisation jusqu'à ce qu'il soit vide. Lorsqu'on prépare un mélange en cuve avec d'autres produits, mélanger CELERIX EC dans le réservoir de pulvérisation en premier. Lorsque CELERIX EC a été mélangé à fond, ajouter les autres produits tel que prescrit sur leur étiquette respective.

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut réduire l'activité biologique y compris l'efficacité, ou alors accroître l'activité biologique et provoquer des dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Tide International Canada, Inc. au +1 866 699

7717 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en cuve. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Si le pulvérisateur a été entreposé ou inutilisé, purger la rampe de pulvérisation et les buses avec de l'eau propre avant de remplir le pulvérisateur avec les produits pour le traitement.

Éviter d'entreposer la bouillie de CELERIX EC pendant la nuit.

Le prémélange de bouillie de CELERIX EC dans un réservoir ravitailleur est déconseillé.

Maintenir l'agitation continue et adéquate de la bouillie jusqu'à ce qu'elle soit entièrement utilisée.

Ne pas utiliser le produit avec des additifs qui modifient le pH de la bouillie.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

## **SECTION 11 : NETTOYAGE DE L'ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION**

À de faibles taux, l'action de nombreux herbicides est très élevée, surtout sur des cultures sensibles. Les résidus dans l'équipement pour le mélange, les réservoirs, les tuyaux, les rampes et les buses de pulvérisation peuvent occasionner des effets non voulus sur une culture si l'équipement n'est pas nettoyé comme il faut entre chaque usage.

Il faut nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation selon la méthode qui suit le plus rapidement possible après avoir pulvérisé CELERIX EC et avant d'utiliser l'appareil pour toute autre application. De plus, l'utilisateur doit prendre les mesures appropriées pour bien nettoyer l'équipement et éliminer tout autre produit mélangé avec CELERIX EC, tel qu'indiqué sur les étiquettes des produits incorporés au mélange. Pour une propreté maximale, nettoyer le système de pulvérisation tout de suite après l'usage.

1. Vider le réservoir, les tuyaux, la rampe et les buses de pulvérisation. Faire un nettoyage à haute pression avec un détergent pour enlever les sédiments et les résidus à l'intérieur du réservoir de pulvérisation, puis rincer à fond. Ensuite, bien vidanger les tuyaux, la rampe et les buses de pulvérisation avec de l'eau propre.
2. Ensuite, préparer une solution de nettoyage à raison de 3 litres d'ammoniaque (contenant au moins 3 % de matière active) par 100 litres d'eau propre. Préparer suffisamment de solution de nettoyage pour permettre au système de pulvérisation d'être en marche pendant au moins 15 minutes et de bien rincer le réservoir, les tuyaux, la rampe et les buses de pulvérisation.
3. Si possible, laisser la solution d'ammoniaque ou l'eau fraîche qui reste dans le réservoir, les tuyaux, les rampes et les buses de pulvérisation pendant la nuit ou lors de l'entreposage pour faire dissoudre et diluer toute trace d'herbicide qui reste.
4. Avant d'utiliser le pulvérisateur, vider complètement le système de pulvérisation. Rincer le réservoir et vidanger les tuyaux, la rampe et les buses de pulvérisation avec de l'eau propre.
5. Retirer et nettoyer séparément les pastilles de buse, les filtres et les tamis dans une solution d'ammoniaque préparée selon l'étape 2 ci-dessus. Replacer les pièces tout de suite après le nettoyage et le rinçage.

6. Éliminer la solution de nettoyage et les rinçures conformément à la réglementation et aux lignes directrices en vigueur. Ne pas appliquer les solutions ni les rinçures de nettoyage du pulvérisateur sur des cultures sensibles.

Ne pas laisser la bouillie de CELERIX EC dans le réservoir, les rampes, la tuyauterie de la rampe, les buses ni les tamis lors de l'entreposage du pulvérisateur pendant la nuit ou pour une période de temps prolongée.

Les petites quantités de CELERIX EC qui restent dans l'équipement de mélange, de chargement ou de pulvérisation mal nettoyé peuvent être libérées lors des traitements subséquents, ce qui peut occasionner d'éventuels effets non voulus sur une culture.

## **SECTION 12 : RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que CELERIX EC est un herbicide du groupe 14. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à CELERIX EC et à d'autres herbicides du groupe 14. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des

composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner CELERIX EC ou les herbicides du même groupe 14 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui priviliege le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés

de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.

- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Tide International Canada, Inc. au [www.tide-canada.com](http://www.tide-canada.com) ou +1 866 699 7717.

N° de code de l'étiquette : TIC-HER35604F

PMRA 20250825

Date de création : 11/25/2025